



## EDITO



**REVENDIQUER PLUS POUR GAGNER PLUS**

**L**e 24 mars 2011, vous allez élire vos Délégués du Personnel et vos représentants au Comité d'Etablissements Régional.

Le résultat de ces élections sera regardé de très près par l'entreprise et le gouvernement. Chacun le sait, le rôle de la CGT a été déterminant sur les dossiers de l'entreprise et sur les problèmes de société.

Avec les orientations du budget 2011, la direction confirme sa politique destructrice. Au final, les cheminots payent la facture.

**1870 suppressions d'emplois dans l'EPIC dont 1545 au FRET. 6350 départs pour seulement 4500 recrutements.**

La fonction matériel n'est pas épargnée avec la suppression prévue de 200 emplois, alors que de nombreux établissements ne peuvent répondre correctement aux charges qui leur sont confiées à cause d'un manque d'effectifs. Pour palier à cette situation, l'entreprise abuse de CDD, d'intérimaire... De plus, les 2x8, 3x8, nuits et week-end dégradent les conditions de travail et augmentent les risques psycho-sociaux.

Pour d'autres établissements ce sont les restructurations, annonces de fermeture, d'externalisations des PRM ou des IO qui entraînent l'abandon pur et simple de notre savoir faire, de nos moyens de production, occasionnant la perte de la transmission de nos compétences.

Exigeons un meilleur rééquilibrage des charges entre établissements, le gel de toute

annonce de démantèlement ou fermeture, le maintien et le retour des charges externalisées.

Alors que le salaire d'embauche avoisine le SMIC, le Matériel demeure une des fonctions où la technicité a le plus évolué (renouvellement et modernisation du parc). Par contre les déroulements de carrières restent faibles.

La revalorisation de 6 % depuis 2010 de la prime de travail arrachée par la CGT, portée par le rapport de forces des cheminots de notre filière reste largement insuffisante.

Exigeons des notations de haut niveau, la reconnaissance de l'ancienneté, un salaire d'embauche à 1600 € brut, la prime de travail à hauteur de 25% du traitement pour les agents ayant le grade matériel sans aucune contre partie.

Sur notre région, les luttes successives menées par la CGT avec les cheminots sur les sites du MANS et de Nantes, où des avancées notoires ont été acquises, démontrent que nous pouvons encore gagner sur d'autres revendications.

Vos élus CGT vont continuer le combat pour la satisfaction de vos revendications. ■

*Voter et faire voter cgt, la seule solution pour gagner !*



# ...BILANS ET PERSPECTIVES...

## LE BILAN DP DU MANS...



Envahissement de la passerelle des ateliers du Mans le 23 octobre 2009 contre le pillage et la fermeture du site.

Le mandat des délégués du personnel du site du Mans s'achève sur plus de deux ans de luttes contre la fermeture des ateliers. En effet, dès l'annonce du projet d'abandonner toute activité de maintenance au Mans en 2013, les élus DP CGT se sont emparés du sujet et ont mené la bataille en utilisant deux moyens, pour atteindre deux objectifs :

- Dès la fermeture annoncée, les élus CGT ont mis en place une démarche syndicale démocratique en ré-

unissant les syndiqués CGT et en organisant des AG régulières avec les cheminots, ce qui a permis des actions efficaces dans les moments importants (réunion en Mairie, blocage de la passerelle).

- Les élus CGT ont également sorti le sujet de l'entreprise en élargissant la mobilisation à l'inter-pro, aux élus territoriaux et à la population, ce qui a permis de forcer la direction à participer au comité de pilotage mis en place par le maire du Mans.

Avec cette pratique syndicale et un travail de fond mené avec les élus sur la base d'un document de la CGT, les élus DP visaient le maintien des PRM et la mise en œuvre d'une maintenance TER sur le Mans.

A l'issue des travaux du comité de pilotage, la SNCF a décidé de mettre en place trois nouvelles activités au Mans. Un chantier de démantèlement de matériel radié, une équipe mobile d'intervention et une maintenance TER de niveau 2 à Pontlieue ou sur le site des ateliers. Même si pour l'instant la direction maintient sa décision d'abandonner les PRM, il faut mesurer que la CGT a gagné l'arrêt du projet de fermeture définitive des ateliers du Mans en 2013. ■

## ...LES REVENDICATIONS

Il ne faut pas le nier, la situation sur le site du Mans devient difficile, mais rien n'est jamais perdu et nous l'avons démontré. Dans le prochain mandat, les élus DP CGT vont rester à l'offensive pour gagner. Tout d'abord, et en lien avec le CHSCT :

- Il faudra veiller à ce que les nouvelles équipes (démolition et mobile) se mettent en place dans les meilleures conditions pour les cheminots. Il y aura beaucoup de choses à regarder de près et notamment les conditions de travail.
- Il faudra gagner la mise place du chantier de maintenance niveau 2 sur le site des ateliers du Mans, seule garante d'un développement de cette activité dans les prochaines années. Les élus CGT travailleront de concert avec les élus de la mairie et de la région.
- Sur l'activité PRM, contrairement à ce que martèle la direction, le dernier mot n'est pas forcément dit. Il va sans dire que nos interventions auront pour but de faire respecter les propos de M Bullot, qui lors de la réunion du 25 juin s'est engagé à donner du travail aux ateliers du Mans à 100 % des cheminots.

Pour la CGT, il serait plus efficace de garder une activité de réparation de pièces (y compris celles qui seront démontées sur le matériel radié) en donnant une dimension économiquement plus rationnelle aux ateliers du Mans.

Voilà en quelques mots les enjeux que les élus CGT défendront avec rigueur, avec conviction et avec vous. Nous sommes persuadés que de nombreux cheminots renouvelleront leur confiance aux candidats CGT, mais sans la mobilisation de tous ils ne pourront gagner aucune lutte.

Seuls les combats qu'on ne mène pas sont perdus. ■



# ...BILANS ET PERSPECTIVES...

## LE BILAN DP DE NANTES...

Le Mandat des élus de la délégation CGT s'est déroulé dans un contexte contrasté. En effet, la mise en service du nouvel Atelier du Blottereau, s'il laisse



Novembre 2009, La CGT s'invite à l'inauguration du nouveau Technicentre de Nantes.

entrevoir des perspectives d'avenir quant à l'entretien du Matériel TER, ne répond pas à l'attente des cheminots et de la CGT qui porte ce dossier depuis de nombreuses années. Le sous dimensionnement des installations entraîne une dégradation des conditions de travail du personnel (le passage au 3X8 et la suppression du

travail en régulier en sont l'illustration).

Pour le Matériel remorqué, la baisse de charge progressive d'environ 70 voitures sur les 2 ans, avec à la clef la réorganisation du chantier Vacation et la baisse des effectifs, pose la question de l'avenir du Matériel remorqué sur le site de Nantes.

Dans le même temps, la maintenance TGV tarde à se confirmer et n'est pas à la hauteur d'une maintenance décentralisée comme on le souhaiterait.

Pour autant certains acquis ont été obtenus grâce à la mobilisation des cheminots sur les bases revendicatives de la CGT :

- le 9<sup>ème</sup> agent à la maintenance TGV.
- Le poste dépanneur électrique à la Vacation.
- Le 3<sup>ème</sup> agent au dépannage FRET.
- Le remplacement du poste Freiniste au chantier Locotracteurs.
- Un rapport de force du aux actions de grève de Décembre 2009 et Avril 2010 qui s'est traduit par des recrutements et des mutations afin de couvrir les postes de l'organigramme. (5 recrutements pour couvrir le CO 2011).

## ...LES REVENDICATIONS

*Etre ambitieux et s'en donner les moyens.*

Vos représentants CGT sur le Site de Nantes auront à cœur de porter vos revendications. Ils exigeront :

- Des effectifs nécessaires pour accompagner le développement de la charge de travail.
- La reconnaissance des nouvelles technicités par un meilleur déroulement de carrière.
- L'anticipation des embauches pour une meilleure formation du personnel avec une transmission du savoir et des connaissances.

Le développement des installations par :

- L'extension des Installations du Blottereau afin de garantir des meilleures conditions de travail au personnel.
- La concrétisation de la construction d'un bâtiment à Chantenay pour la maintenance TGV.
- Le maintien d'une charge de travail au Matériel Remorqué afin de pérenniser le site de la Moutonnerie.

- Le développement du chantier de la Vacation avec l'obtention de nouvelles charges de travail sur le TER et le tram-train.
- Le retour de la maintenance du tram-train dans le giron du Technicentre Pays de la Loire.
- Combattre le projet *OSMOSE* néfaste pour la pérennité de la maintenance du matériel sur Nantes ainsi que sur d'autres établissements.
- Passer à la vitesse supérieure sur la maintenance TGV avec à terme un effectif de 20 agents.
- Des effectifs suffisants à la Logistique Intérieure pour faire face à toute la charge de travail et aux contraintes dues à la complexité du Site.
- Une équipe régulière sur le site du Blottereau.



Le nouveau Technicentre TER de Nantes

# ...BILANS ET PERSPECTIVES...

## CHSCT DU MATERIEL DE NANTES

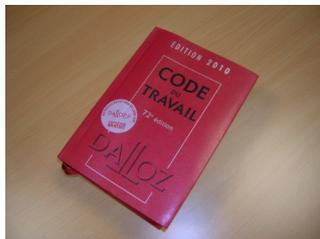
En s'appuyant sur les cheminots, votre délégation CHSCT a mené un combat pour obtenir un atelier moderne. Avec ce nouveau dépôt, nous avons obtenu de meilleures conditions de travail (douches, réfectoire, chauffage, fosses adaptées, nacelles...).

Nos deux grandes revendications sont :

- L'agrandissement du dépôt, avec un minimum de trois voies en plus.
- Que le 3 x 8 ne soit pas imposé aux agents.

Bref, un dépôt avec des voies supplémentaires, permettant une accessibilité plus grande à la journée régulière. Pour la Moutonnerie, un réfectoire réhabilité et un triporteur pour la maintenance TGV ont été obtenus. Ce ne sont que quelques exemples d'amélioration des conditions de travail des agents.

Il reste toutefois encore et toujours beaucoup à faire et vos représentants CGT au CHSCT seront toujours disponibles pour défendre vos droits et améliorer les conditions de travail. ■



## CHSCT DU MATERIEL DU MANS

Lors de l'année 2010, les membres CGT mandatés CHSCT ont dû intervenir sur des sujets tel que :

- Légionellose dans l'établissement. La contrainte de l'eau des douches du bâtiment B récidive régulièrement car la deuxième phase des travaux gérée par l'ABE n'a pas été réalisée.
- Suite à une demande de commission des litiges, tous les dossiers ont abouti vers une reconnaissance de pénibilité avérée.
- Une étude sociologique demandée à l'origine par les membres CGT du CHSCT avec des intervenants extérieurs est en train de se mettre en place.
- Suivi du dossier amiante par les membres CGT du CHSCT notamment sur l'analyse de l'air ambiant pour la remise en service du bâtiment A.
- Chantier démantèlement, l'effectif prévu reste insuffisant pour cette nouvelle charge. C'est pourquoi nous exigeons de maintenir une activité PRM avec les pièces récupérées. Elles permettraient de conserver des emplois pour les agents subissant des restrictions médicales. ■

# VOS CANDIDATS(ES) DP



De gauche à droite :

Eric Philippe (Le Mans); Philippe Martin (Le Mans); Didier Jousse (Le Mans); Dominique Lefeuvre (Le Mans); Stéphane Lemoing (Nantes); Philippe Guérin (Nantes); Rémy Morainne (Nantes); Didier Dronne (Le Mans); Laurent Lepen (Nantes); Laurent Evanno (Nantes); Pascal Mathis (Le Mans); Thierry Bernardeau (Le Mans); Christian Cornu (Le Mans); Pascal Hardouin (Nantes); Fabien Derouin (Nantes); Cécile Meerts (Nantes); Pascale Busseuil (Nantes).

Excusé : Marceau Plédel (Nantes)

